



FEMMES, « OSEZ LE METIER DE ... »

JARDINIÈRE

Regards, témoignages et présentation de métiers fortement sexués

Entretien avec Céline, jardinière dans le Vaucluse

C'est en participant à un forum sur les métiers que j'ai entendu parler des espaces verts, sinon je n'y aurais jamais pensé.....l'idée m'a séduite et j'ai su que c'était ce que je voulais faire, c'était vraiment mon truc.

Au départ, j'ai fait mes études dans l'aménagement de l'espace, spécialité travaux paysagés, puis j'ai commencé à travailler en jardinerie. Ils embauchent davantage de femmes sur ce secteur, car c'est avant tout de la vente. J'ai également suivi une formation professionnelle pour me spécialiser en tant que responsable technique en aménagement et en entretien d'espaces nature. En fait, il s'agissait d'une formation de chef de chantier pour l'entretien de cours d'eau, de forêts. J'ai travaillé pendant trois ans dans le Parc Naturel Régional du Morvan, d'abord dans les sapinières, ensuite, j'ai changé de poste ; je secondais le chef d'équipe.

On faisait du débroussaillage, du tronçonnage, on avait les machines dans les mains toute la journée. Cela m'a apporté un plus au niveau de l'encadrement mais aussi au niveau des machines, c'était très physique.

Puis je suis revenue dans le sud, je travaille depuis 3 ans pour un parc paysager privé, je fais l'entretien de 5 hectares de jardin et je suis seule pour le faire ... ce n'est pas facile ; le jardin, j'aimerais qu'il soit nickel. Je fais du bricolage, un peu de maçonnerie et je fais également de l'éducation à l'environnement.



Céline

Les Femmes ont-elles leur place dans ce métier ?

Oui, en espaces verts il y en a de plus en plus, en entretien et en aménagement aussi. Aujourd'hui, le travail est beaucoup moins dur et il s'ouvre aux femmes, alors qu'il y a 10 ans, j'ai galéré.

Mais on se rend compte que ce n'est pas plus physique que ça. Il n'est pas difficile de tenir une débroussailleuse, on ne l'a pas 8 heures par jour dans la main. Une machine pèse 5 kilos, une tronçonneuse aussi.

Je crois qu'ils ont besoin des femmes pour leur sensibilité, leur sérieux dans le travail et pour ce qu'elles apportent dans une équipe.

Quels sont les atouts et les difficultés d'être une femme dans ce métier ?

A mon avis, les femmes ont une sensibilité différente dans la coupe, la sélection, l'entretien...

Au début, les employeurs ne voulaient même pas me rencontrer. On me répondait généralement : « je n'ai rien contre les femmes, mais je ne les embauche pas. ». Ils préféraient prendre des hommes

sans expérience, plutôt qu'une femme avec de l'expérience. Les collègues, eux, sont sceptiques au début, c'est long de les convaincre.

Quant aux clients, ils sont plutôt contents et dans l'ensemble, j'ai été bien accueillie.

L'autre difficulté c'est l'hygiène, c'est dur, en pleine nature, de se nettoyer, de se changer, ça manquait d'intimité. Mon chef d'équipe a réussi à obtenir un minimum de commodités en disant qu'il avait une femme dans son équipe et qu'il avait besoin d'aménagement.

Qu'aimez-vous particulièrement dans ce métier ?

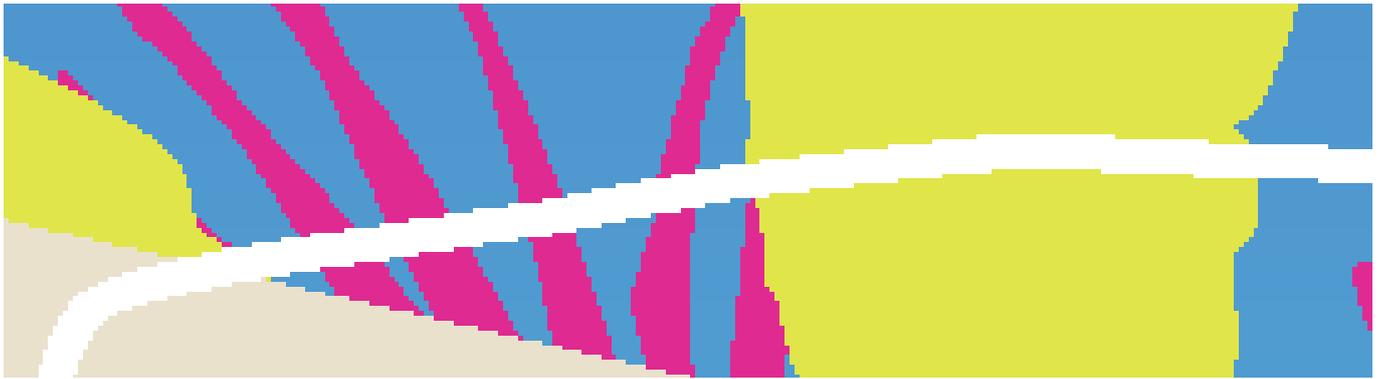
La création et l'entretien

Quel message adresser aux femmes ?

Il faut qu'elles s'accrochent, si ça leur plait.

Le point positif, c'est que lorsqu'on est arrivé à prouver aux personnes qu'on encadre que l'on gère bien le boulot, après, les hommes sont de notre côté pour toujours, ils nous protègent même.





L'AVIS DE CLAUDE, CHEF D'ÉQUIPE

Quels sont selon vous les enjeux de la mixité ?

Dans le chantier du Parc Régional que j'ai géré en tant que chef d'équipe, l'intégration de personnel féminin émanait d'une volonté politique départementale.

Céline a été la première embauchée. Sur les 3 chantiers d'insertion, 4 femmes ont été embauchées, sur 35/40 personnes. Nous n'avions aucun à priori pour embaucher des femmes.

Quels avantages et inconvénients voyez-vous à ce que ce soit une femme qui tienne ce poste ?

Pour Céline, au début, ça a été très difficile, d'abord car elle était jeune ; mais c'était davantage une attitude machiste qu'un jugement professionnel.

Heureusement, elle avait une formation technique en ce qui concerne l'outillage et le tronçonnage et très rapidement il n'y a plus eu de différence. La technique, la compétence, c'est bien la solution pour intégrer une équipe.

En tant qu'employeur, je trouve que ça facilite les choses, j'ai eu des expériences avec et sans mixité dans les équipes et avec les femmes, ça adoucit les angles.

Je crois que dans une équipe, quand il n'y a que des hommes, les rapports verbaux sont souvent violents. Avec la présence des femmes, c'est différent, on sent que les hommes s'assagissent, ils deviennent plus consensuels. Il y a une gestion plus souple des rapports dans l'équipe.

Quels moyens avez-vous mis en place pour favoriser la mixité ?

Il s'agissait bien d'une volonté départementale et de la direction du parc régional.

C'est une volonté qui remonte à plusieurs années en arrière ; par l'intermédiaire des gestionnaires, et des chefs d'équipes nous voulions renouveler les équipes et on a commencé à parler de mixité.

Dans nos régions, les travaux en zone de montagne pour entretenir les chemins et nettoyer les espaces ruraux sont plus rudes car il faut prendre la tronçonneuse sur le dos, la porter et c'est physiquement dur pour le personnel féminin. Mais, dans les communes, c'est plat, il faut tondre les pelouses, entretenir les espaces verts ; le matériel est électroportatif ou porté, il n'y a aucun souci pour une femme à tondre, à élaguer, à monter dans un arbre.

L'ÉVOLUTION DU SECTEUR

L'art des jardins est aussi ancien que l'Histoire, et notre pays est couvert de témoignages très vivants du talent et de la maîtrise des dessinateurs de parcs et des « jardiniers » des siècles précédents.

Il faut attendre la fin de la première guerre mondiale pour qu'apparaissent les pionniers d'une véritable profession d'entrepreneur du paysage.

Les citadins en mal de nature, « d'espaces verts », sont fortement consommateurs de plantes d'intérieur, d'extérieurs pour agrémenter leur jardin, mais également de parcs aménagés dans les zones urbaines. Les ménages comme les entreprises investissent dans le végétal pour agrémenter leur cadre de vie.

Les collectivités locales elles aussi aménagent de plus en plus les espaces urbains et développent les espaces verts publics.

Les objectifs de conservation du patrimoine végétal et d'amélioration des conditions de l'habitat ont contribué à développer ce secteur d'activité ; le paysage est remis au goût du jour des métiers anciens.

Les jardiniers d'hier ont évolué vers plus de technicité et de compétences scientifiques et les techniciens du paysage sont de plus en plus qualifiés, créatifs et à l'écoute des clients.

LA FÉMINISATION DU SECTEUR

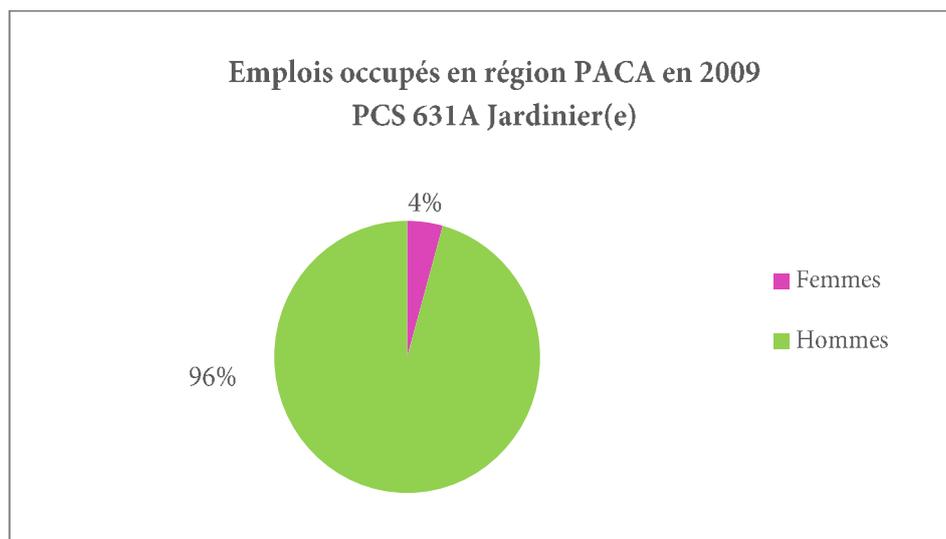
Le secteur florissant des jardins espaces verts nécessite du personnel aussi bien dans les entreprises privées que dans le domaine public (collectivités locales, conseils généraux, régionaux...).

Dans la fonction publique, la région PACA fait à elle seule partie des régions qui emploient le plus d'agents espaces verts (entre 4000 et 8000).

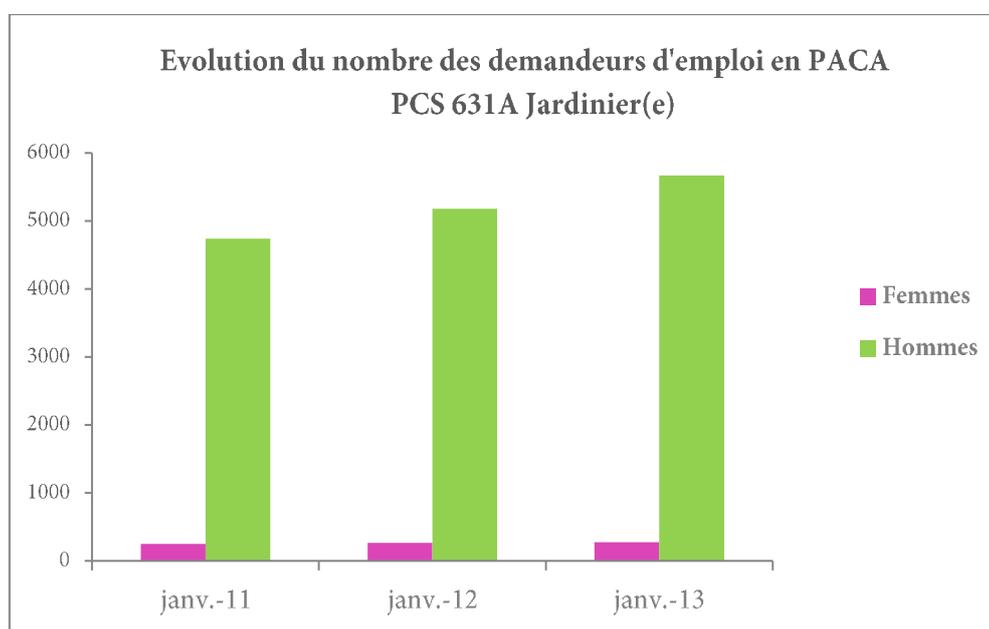
Grâce à l'amélioration du matériel de transports, à l'outillage plus léger, et à l'évolution du secteur, on se demande aujourd'hui pourquoi le taux de féminisation des emplois reste aussi faible (11 %).



DONNÉES CHIFFRÉES



Source : Insee - RP 2009 exploitation principale - Traitement ORM.



Source : Pole Emploi-Directe-DEFM ABC, données brutes à fin mars 2011-2012-2013 - Traitement ORM.

Cette fiche a été réalisée par le CIDFF Phocéen, pour la Cité des Métiers de Marseille PACA avec le concours de l'ORM et le soutien du FSE, de la Région PACA et de la ville de Marseille

Avertissement important

En application du code de la propriété intellectuelle : Il est **interdit de reproduire intégralement ou partiellement ce document**, sur quelque support que ce soit (papier, magnétique, informatique ou autre) sans l'autorisation préalable écrite de la Cité des Métiers de Marseille Provence et du CIDFF Phocéen. Cette fiche ne peut faire l'objet d'**aucune diffusion, ni d'aucun commerce**, sans l'autorisation préalable écrite de la Cité des Métiers de Marseille Provence et du CIDFF Phocéen.